

PROCÈS VERBAL DE l'Assemblée Générale du 26 octobre 2013

Clubs du CD 17 absents(A) ou excusés(E) :

Nieul/Mer (E) - LA JARRIE (E) - Virson (A) - St Sauvant (A) - Aigrefeuille (A)

Invités :présents (P) absents (A) excusés (E)

DACS M. Hervé Gouineaud (E)

M. Philippe Bouclet, Président FFTA (E)

Mme Nadine Séchet, Présidente de Ligue Poitou-Charentes (P)

M. Michel Coussot, Responsable Label Ligue-Poitou-Charentes (E)

Ligue Philippe Ortuno (P)

Vérificateur aux comptes : Mme Jacquotte Grosjean (E) - Jean-Louis Ruault (P)

M. Grasset Maire de Rochefort (E) M. Lemarrec, adjoint au Maire de Rochefort (A)

M. le Président CDOS (A) - M. Varlet, CG (A) - Mme Philippot, CG (A) - M. Lemercier Président
Médaillés Jeunesse- Sports (A)

Invités « podium » : **présents** : Déborah Courpron (Surgères) - Nelly Veillet (Saintes) - Monique
Clément (Saintes) - Jérôme Pitor (Périgny)

Ordre du jour

Selon convocation reçue.

La Présidente présente le déroulement de la matinée et remercie les Présidents de Club pour leur présence ainsi que les invités. Geneviève Freund remercie également Donatien Martineau représentant le club de Rochefort pour son accueil.

Indiana Trophée – Challenge

Michel Grosjean commente le nouveau règlement d'**Indiana Trophée**. Dorénavant les jeunes ayant participé à un seul concours ainsi que ceux issus du « Baby-arc » peuvent s'inscrire à l'Indiana. Ces modifications ont pour but d'augmenter les compétiteurs pour la finale.

Les tirs se dérouleront sous l'autorité d'un responsable du club à la date de leur choix. Le tir s'effectue en 10 volées de 3 flèches. Le nombre de volées d'échauffement est illimité.

Les résultats devront parvenir au responsable départemental avant la date limite indiquée ci-dessous pour la saison 2014 :

1^{er} tir le 30/03/2014

2^{ème} tir le 30/04/2014

Ces résultats sont à enregistrer par les clubs sur la grille prévue sur le site du CD impérativement avant les dates fixées. A noter que le logiciel de gestion se bloque automatiquement à la date prévue, d'où l'importance du respect des dates.

Michel Grosjean demande aux Présidents de Club leurs commentaires. Aucun commentaire, le nouveau règlement est accepté.

Michel fait appel à un club pour organiser l'Indiana Trophée et le Challenge sur un même week end.

S'agissant du **Challenge**, Michel Grosjean constate que tant que les tirs se font en club les archers sont nombreux. Pour les finales il n'y a que très peu d'équipes inscrites, cas 2013 où le club a annulé le Challenge faute de participation.

Le CD propose de réduire à 30 m la distance sur blason de 80 cm. La Présidente précise qu'il y a des archers qui font du loisir et débute ce qui leur pose un problème. Le Challenge est surtout une compétition amicale et permet pour les nouveaux archers une approche des concours qualificatifs. N'étant pas une compétition officielle il n'y a pas besoin d'arbitre officiel. Le CD aide financièrement (blasons, récompenses...) pour Indiana Trophée et le Challenge qu'il est souhaitable de faire sur un seul week-end. Le bénéfice de la buvette revenant au club organisateur.

Le club de Pons va voir s'il peut organiser ce week-end.

La Présidente remet les trophées gagnés par le club de La Tremblade en 2011 et 2012.

Remise des labels

Nadine Séchet, Présidente de la Ligue Poitou-Charentes, excuse Michel Coussot, Responsable des Labels, indisponible et fait un bref historique de leur création. C'est à la demande du Ministre des Sports que les labels (or, argent et bronze) ont été créés afin de structurer les clubs. Ces labels sont valables 2ans. De nombreux clubs sont labellisés en région Poitou-Charentes :

Niveau fédéral : 494 clubs labellisés sur 1634, soit 30 %
Or 118 soit 7 % - Argent 196 soit 12 % - Bronze 180 soit 11 %

En Poitou-Charentes : 24 clubs labellisés sur 42, soit 57 %
Or 2 soit 5 % - Argent 6 soit 14 % - Bronze 16 soit 38 %

En Charente-Maritime : 9 clubs labellisés sur 18, soit 50 %
Or 1 soit 5 % - Argent 2 soit 11 % - Bronze 6 soit 33 %

En Charente-Maritime, à noter 3 nouveaux clubs : La Tremblade, bronze - Aulnay, bronze - Surgères, argent.

Concernant l'attribution des labels, Michel Grosjean indique qu'il y a des modifications à venir. La saisie des dossiers ne se fera plus sur dirig'club mais sur un nouveau logiciel à partir du 1^{er} novembre. Les critères d'attributions seront rigoureusement les mêmes.

Remise des récompenses « podium »

La Présidente félicite les archers ayant fait un podium aux championnats de France et du monde. Des archers sont récompensés pour la saison 2013 :

- Déborah Courpron, Surgères : championne du monde 3D et 2^{ème} par équipe - Championnat de France campagne : 3^{ème} - Championnat de France parcours nature : 2^{ème}
- Sonia Romanteau, Rochefort - 2^{ème} au championnat de France salle
- Nelly Veillet, Saintes : 3^{ème} championnat de France 3D
- Monique Clément, Saintes, championnat de France parcours nature : 3^{ème}
- Alain Villaume, Rochefort, champion de France sport adapté
- Pierrick Bouchaud, Rochefort, championnat de France sport adapté : 3^{ème}.

Pour les équipes D1/D2 : Périgny : hommes et Rochefort : femmes.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Accueil

13 clubs présents ou représentés : 56 voix

5 clubs absents ou excusés : 12 voix

Le quorum étant atteint, la Présidente ouvre la séance à 14 h 30. Elle accueille les personnes absentes ce matin et excuses celles ne pouvant être présentes (FFTA, DDCS....).

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2012.

Vote : Contre 0 - Abstention 0 - Pour 56 voix. Procès-verbal adopté à l'unanimité

Lecture des différents rapports (jointes dans le dossier AG)

▲ Rapport moral de la Présidente

La Présidente présente son bilan de l'année écoulée et pense que l'on peut le qualifier de « bon » car le nombre d'archers a augmenté dans le département.

Les stages « jeunes » se sont bien déroulés. A noter un contrôle de la DDCS qui dans son rapport ne signale qu'une remarque mineure concernant la trousse de secours.

Autres points positifs, les excellents résultats sportifs des archers de notre département. Ont été récompensés : 2 équipes, 7 archers en individuel, dont une Championne du Monde en tir 3D.

Néanmoins quelques points négatifs concernant les « adultes » : annulation des stages d'initiation aux disciplines de parcours et manque de participants pour les regroupements.

Le CD est satisfait de voir que plusieurs clubs ont présenté des archers aux diplômes d'entraîneur ou d'arbitre. La réussite a été au bout des efforts de ces bénévoles. L'augmentation du nombre de « cadres » fédéraux est un signe fort des clubs qui montrent ainsi leur volonté de structuration et de proposer le meilleur service possible aux archers.

Enfin le CD est en bonne santé financière. Le Conseil Général et le CNDS ont répondu favorablement aux demandes de subventions. Le CNDS reste attaché à des actions « concertées » qui permettent aux clubs d'accéder à cette subvention en montant un dossier

à plusieurs.

Vote : Contre 0 - Abstention 0 - Pour 56 voix, Rapport adopté à l'unanimité.

▲ **Rapport d'activité**

La secrétaire fait lecture des actions du CD pour la saison sportive 2013. Le CD enregistre 839 licenciés se répartissant ainsi :

- 433 jeunes archers : 324 garçons représentant 75 % et 109 filles avec seulement 25 %.
- 406 archers adultes : 291 hommes représentant 72 % des adultes et 115 femmes avec seulement 28 %
- Globalement, toutes catégories confondues, les hommes représentent 73 % et les femmes 27 %.

À noter que les jeunes archers, cette année, sont plus nombreux que les adultes.

ADS : Déborah Courpron poursuit sa mission d'accompagnement des jeunes de l'équipe départementale et des adultes. S'agissant du développement, ses interventions ont lieu sur les temps périscolaires notamment à Rochefort et Matha et assure la formation continue des encadrants dans les clubs.

Stages réalisés :

- Préparation mentale
- Poulies
- Aulnay et Cheusse pour les jeunes archers pendant les vacances scolaires toujours très positifs du point de vue de l'engagement des jeunes qui restent très motivés.

Il a été proposé aux archers un stage « découverte des disciplines parcours et 3D » mais annulé au motif qu'il y avait peu de participants.

Ces stages demandent des moyens financiers importants, il est donc nécessaire que les Présidents de club fassent de la publicité auprès des licenciés.

Plaquettes d'information sur la pratique du tir à l'arc disponibles sur le site du CD17.

La Secrétaire précise notamment pour le nouveau Président du Club de St Sauvant que le CD aide, soit par un prêt de matériel, soit financièrement à l'organisation des journées découvertes. A la disposition des clubs des plaquettes d'information actualisées régulièrement qui peuvent servir de support publicitaire et être diffusés dans les Offices du

Tourisme, Syndicats d'initiative, Maisons des Associations, etc... L'une des plaquettes est plus précisément destinée aux écoles et aux jeunes enfants. L'autre, concerne les animations et permet aux clubs d'avoir un support.

S'agissant du **Site Internet**, Donatien Martineau signale qu'il y a eu un piratage entre juin et début octobre. Les chiffres de fréquentation du site entre janvier et juin sont faibles (moyenne mensuelle de 99,29 visites) mais en nette hausse par rapport aux années précédentes. Un effort est encore à faire sur la diffusion d'informations.

Achat de matériel : Un détecteur de métaux a été acheté pour un prêt aux clubs lors des compétitions. La gestion se fera concomitamment avec les feux chronotir.

Récompenses:

Lors de l'Assemblée Générale du Comité départemental des médaillés de la jeunesse et des sports qui s'est déroulé le 9 février 2013, deux femmes ont reçu une plaquette de reconnaissance pour le tir à l'arc :

- Déborah Courpron : trophée départemental «femme sportive »
- Régine Tantin-Brotreau ex-Présidente du club de St Sulpice de Royan : plaquette de la « Reconnaissance fédérale ».

Par ailleurs, Michel Grosjean a reçu la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports.

De nouvelles demandes ont été faites par le CD pour d'autres bénévoles du département auprès de la Jeunesse et des Sports.

Podiums aux championnats du Monde et de France :

Tout d'abord il faut signaler la belle performance au Championnat du Monde 3D à Sassari de Déborah Courpron : championne du Monde et une médaille d'argent pour l'équipe féminine Française. Nous lui adressons toutes nos félicitations ainsi qu'à ses coéquipières.

Championnats de France :

3D : 3ème Nelly Veillet (Saintes)

Parcours Nature : 2ème Déborah Courpron (Surgères) - 3ème Monique Clément (Saintes)

Campagne : 3ème Déborah Courpron

Salle : 2ème Sonia Romanteau (Rochefort) et 3ème tir **Beursault**.

Sport adapté : Champion de France, Alain Villaume et 3ème Pierrick Bouchaud.

Handisport : champion de France Maxime Guérin et 3^{ème} tir FITA

sélectionné pour la coupe d'Europe en République Tchèque

Le rapport de la secrétaire ne donne pas lieu à vote, son but est informatif.

^ **Rapport financier**

Le montant total des charges est de 25 359,51 € dont le compte le plus important est celui des salaires qui représentent 45 % des charges. Viennent ensuite les stages organisés par le CD et les frais de déplacement à hauteur de 12 %.

Le montant total des recettes s'élève à 28 784,95 €. Le compte le plus important est celui des licences de la FFTA (839 licenciés) soit 39 % des recettes totales. Puis viennent les subventions du CNDS (29 %), les interventions de l'ADS (PEL 15 %) et les stages organisés par le CD soit 11%.

Lecture du rapport des vérificateurs aux comptes par Jean-Louis Ruault.

Les rapports ne soulevant aucun commentaire au vu de la bonne situation financière du CD, il est procédé au vote :

Contre 0 - Abstention 0 - Pour 56 voix, Rapport adopté à l'unanimité.

Vérificateurs aux comptes au titre de 2014 : Jacquotte Grosjean et Jean-Louis Ruault sont volontaires et désignés par les Présidents de Club.

Budget prévisionnel :

La Présidente propose de ne pas augmenter les licences 2014-2015 soit 14 €. L'année dernière augmentation de + 1 €.

La Trésorière commente le projet de budget prévisionnel. Les postes le plus importants restent le salaire de l'ADS, les déplacements et les formations. Les indemnités de formation concernent notamment les entraîneurs mais il faut qu'ils aient leur diplôme.

Pas de question. Il est procédé au vote :

Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : 56 voix - Le budget est voté à l'unanimité.

^ **Rapports de la commission sportive et des sous commissions**

Stage « Jeunes » de la Toussaint novembre 2012 organisé à Aulnay : 14 participants dont 7 jeunes membres l'équipe départementale. 5 clubs étaient représentés : Surgères, Périgny, Aytré, Pons et l'Ile de Ré. La cohésion du groupe était excellente. Les jeunes archers étaient satisfaits de leur séjour car le travail effectué était ce qu'ils attendaient. La suggestion des jeunes est de mettre le stage en début des vacances scolaires pour leur permettre de se reposer avant la rentrée.

Le stage s'effectuait sur 3 sites différents mais très proches d'où l'obligation de circuler un peu sur la voie publique mais néanmoins en toute sécurité. La salle d'entraînement est agréable et chauffée et possibilité de stocker le matériel.

La restauration avait lieu dans la salle à manger des personnes retraitées d'où des situations cocasses et amusantes. La nourriture était correcte. L'hébergement également correct avec des chambres spacieuses en bon état. Accès à la salle de musique, ordinateur et rétroprojecteur.

Stage « Jeunes » organisé au centre de loisirs de Cheusse : 14 participants dont 5 jeunes membres de l'équipe départementale. 7 clubs représentés : Surgères, Périgny, Aytré, Ré, Royan, Rochefort et Saint Jean d'Angély.

Les journées de travail sont toujours différentes et s'adaptent aux besoins des jeunes. Le volume des flèches tirées reste élevé pour certains jeunes qui n'ont jamais tiré autant de flèches en si peu de temps. Le groupe était satisfait du séjour.

A noter un contrôle surprise à 9 h 45 de l'inspecteur de la Division Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) de Charente-Maritime. Tout était en ordre, aucun problème détecté.

Le centre de Cheusse comprend une salle de restauration, une salle vidéo, des salles d'activités, un bloc d'hébergement, des terrains de jeux, des espaces verts et une petite forêt. Ce centre est idéal et permet une sécurité maximum tant pour les jeunes que pour les encadrants.

Stage « Poulies » 7 archers ont participé à ce stage encadré par Jean-Marc Beaud, archer de haut niveau au palmarès national et international. 5 clubs représentés : Rochefort, Pons, Saint Sauvant, Aigrefeuille et Oléron. Ce stage a du mal à se remplir. Après enquête auprès des stagiaires ce stage est plus que positif sur son contenu. Il faut maintenant le faire évoluer vers un suivi compétitif, technique et stratégie de tir.

Ce stage est déjà en place depuis plusieurs années mais visiblement son existence n'est pas connue de tous les archers. La « communication » devra être plus appuyée pour le prochain.

Stage « préparation mentale » 5 participants, seulement cette année, animé par Dominique Aucher, relaxologue, formateur en gestion du stress et ancien archer, auteur du livre « Le stress : comprendre, gérer, prévenir ». 3 clubs représentés : Pons, Saintes et Périgny.

Les années précédentes ce stage était complet. Le CD doit renforcer la diffusion de la publicité auprès des archers. Il ressort de l'avis des participants que c'est un bon stage, très intéressant tant sur le plan sportif que sur le plan personnel.

Des améliorations et des directions sont proposées : réflexion sur un stage de « niveau 2 » sur la gestion du stress, gestion des duels par exemple.

Rapport de l'ADS

L'équipe départementale : Le groupe « jeunes » étaient composé de 10 archers dont certains venaient du groupe régional. Le groupe « adultes » comportait 4 archers. Les programmes sont faits selon la fréquence d'entraînement et des plannings des compétitions.

Les compétitions de tir en salle permettent de voir si les archers mettent en application le travail fait lors des regroupements et de poursuivre la préparation en extérieur.

Cette année il y a eu 9 regroupements - 2 stages de 3 jours (Aulnay et Cheusse) et 2 suivis de compétitions.

Bilan très correct pour les jeunes car 8 jeunes sur 10 ont la puissance et les acquis techniques pour pratiquer le tir FITA. Concernant les adultes les objectifs sont atteints mais on peut regretter un manque de participants.

Formations : Le stage « découverte des disciplines parcours 3D/nature » programmé à deux reprises a été annulé faute de participants.

Formation continue des encadrants : Déborah Courpron n'a pu faire que 2 clubs en raison d'un agenda très chargé. L'action sera continuée pour tous les clubs qui le souhaitent.

Concernant le PEL, l'action de Déborah est reconduite à Rochefort et Matha. 2 écoles (Chevanceaux et Saint Seurin) dans le sud du département sont en instance de réponse.

Philippe Ortuno signale qu'en raison de l'éloignement, pour les jeunes archers, il n'y a plus de regroupements de Ligue qui étaient centralisés sur Niort. De plus on trouve des stages jeunes et adultes dans les départements. Au niveau régional, préparation de la semaine « jeunes » et en février formation des cadres au cours d'un forum car la meilleure façon de former est de voir les cadres des clubs.

La Présidente précise que Philippe est employé à plein temps par la Ligue et le remercie pour son intervention.

Rapport de la s/commission calendrier :

Vivian Roux regrette que les clubs ne respectent pas toujours les consignes. En conséquence certaines dates proposées pour les concours coïncident avec la DRE ou les championnats de Ligue. Les dates sont détaillées dans le dossier de convocation de l'AG.

Geneviève informe les présents que le club de Surgères pensent organiser un championnat départemental 3D en août les 15-16 et 17. Ruelle va organiser une manche de D1.

Rapport de la s/commission Handisport :

Michel Armengol poursuit ses actions. Il est un relais tant au niveau départemental que régional. Il est à regretter le manque de participation des clubs du 17 au concours handi-valide organisé au printemps 2013 à Saint Pierre d'Oléron.

Michel œuvre activement afin de faire connaître le tir à l'arc et de montrer que des adaptations sont possibles pour le pratiquer quel que soit le handicap. Il est à regretter également un manque de bénévoles compétents. Même problème à la Ligue. Maxime Guérin est bénévole à Oléron. Des actions sont en projet pour les grandes villes pour accueillir les handicapés, mise en place d'infrastructure à Niort en 2015-2016.

PROJETS :

Concernant le développement du tir à l'arc, Philippe Ortuno signale que la FFTA donne priorité sur le temps périscolaires. Jean-Louis Ruault, contacté par une école de l'Ile de Ré, soulève le problème de la couverture du club, des conditions d'organisation sur les temps scolaires ou non, etc. La Présidente se renseigne auprès de la FFTA.

Geneviève indique que Jonzac n'a pas de structure mais qu'il y a du potentiel. La Direction départementale de la Jeunesse et des Sports indique que le CD a la possibilité de créer un club sans bénévole pour la création. Déborah Courpron en serait la responsable pour une période transitoire. Voir les directives ministérielles.

La Présidente du club de Rochefort, Monique Rozo propose de faire une compétition par équipe en salle, qualificative et avec phase de duels. A voir la faisabilité pour l'année prochaine.

La Présidente du CD demande aux Présidents de club s'ils ont des idées ?

Questions diverses

Planchers de qualification : sans changement pour le tir en salle

Nature à modifier

Fédéral et FITA : travail à faire

Médailles : Robert Marcoux a fait une demande à la Direction de la Jeunesse et des Sports pour la médaille de bronze pour Antony Hillairet.
Déborah Courpron médaille d'argent par la FFTA.

Détecteur de métaux : Démonstration de Jérôme Pitor. Concernant la gestion, même système que pour le chronotir.

Nadine Séchet, Présidente de la Ligue intervient sur le poste de Philippe Ortuno. BE2 il

devient CTL avec beaucoup de responsabilités dans le développement du tir à l'arc. Ce n'est pas parce qu'il est à temps plein qu'il peut s'occuper des clubs. Comme au CD, la Ligue propose des choses mais pas de retour. Philippe ne peut pas être partout. Le temps plein permettra de se consacrer à des formations plus importantes en raison des baisses de subventions. La Ligue demande une participation de 100 € pour les formations.

Nadine souhaite une bonne saison et félicite les archers qui ont participé aux compétitions départementales et de Ligue, nationales et internationales.

* *
*

L'ordre du jour étant épuisé la Présidente lève la séance et demande un club volontaire pour organiser l'AG 2014. Clôture de l'AG à 16 h 20.

La Présidente



Geneviève Freund

La Secrétaire



Fernande Mattéra